

RAPPORT AMAZONA N° 52

# SUIVI DES LIMICOLES SUR LES MARAIS DE PORT-LOUIS EN 2017

Anthony Levesque

Alexis Poupart

Auriane Duminy



© Anthony Levesque



**Rédaction** : Anthony Levesque & Auriane Duminy

**Relecture** : Blandine Guillemot et David Rozet

**Récolte de données** : Anthony Levesque et Alexis Poupart

**Mise en page et graphiques** : Alexis Poupart et Auriane Duminy

**Photos de couverture** : Anthony Levesque

**Citation** : Levesque A., Poupart A. & Duminy A., 2017. Suivi des limicoles sur les Marais de Port-Louis en 2017. *Rapport AMAZONA n° 52*. 13 p.

---

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier M. Brad Andres (USFWS - *United States Fish and Wildlife Service*) pour la confiance qu'il nous a témoignée en finançant cette étude. [www.fws.gov](http://www.fws.gov)

Un grand merci à *BirdsCaribbean*, en particulier, Mme Jennifer Wheeler et Mme Lisa Sorenson, pour la gestion administrative et financière de ce dossier. [www.birdscaribbean.org](http://www.birdscaribbean.org)

Merci à M. David Rozet (SMPE Guadeloupe) pour la relecture du présent rapport.

Nous remercions également M. Georges Calixte, le Président de la Fédération des Chasseurs de la Guadeloupe, pour la mise en place de mesures de gestion en faveur des limicoles depuis plusieurs années maintenant.

Enfin nous remercions Pierrick Bocher (Université de la Rochelle / CNRS) et Blandine Guillemot (ONCFS – Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) pour leur implication dans la conduite de ce suivi et l'élaboration de son protocole.

---

# SOMMAIRE

Introduction.....	1
Matériel et Méthode du suivi limicoles .....	2
A. Les sites de prospection .....	2
B. Les comptages.....	2
Résultats .....	3
A. Les comptages du Marais de Port-Louis .....	3
B. Comparaison des effectifs entre le Marais de Port-Louis et la Pointe-Des-Châteaux .....	6
Discussion .....	9
Conclusion.....	11
Bibliographie.....	12
Annexes .....	13

---

## FIGURES

Figure 1 : Parcours et secteurs étudiés lors des comptages sur les marais de Port-Louis .....	2
Figure 2 : (a) Bécasseau semipalmé (b) Bécasseau semipalmé bagué (c) Petit Chevalier .....	4
Figure 3 : Sarcelles à ailes bleues .....	4
Figure 4 : Effectifs de limicoles recensés en fonction des dates d'observations (1 <sup>er</sup> encadré noir : passage des ouragans Irma et José ; 2 <sup>ème</sup> encadré : passage de l'ouragan Maria) .....	5
Figure 5 : Répartition des effectifs de limicoles sur les quatre sites du Marais de Port-Louis .....	5
Figure 6 : Effectifs de limicoles recensés sur le PMPL en fonction de la hauteur d'eau relevée .....	6
Figure 7 : Comparaison des effectifs observés à la Pointe des Châteaux et sur les Marais de Port-Louis .....	6
Figure 8 : Mouches présentes sur le site de la Pointe des Châteaux .....	7
Figure 9 : Limicoles au bord de la Grande Saline à la Pointe des Châteaux .....	9
Figure 10 : (a) Marais de Port-Louis après le passage de Maria (b) Echelle limnimétrique .....	10

---

## TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre d'individus observés par espèces de limicoles sur les sites du Marais de Port-Louis en 2017 .....	3
Tableau 2 : Comparaison des effectifs observés par espèces sur le MPL et la PDC (*Espèce présente lors d'autres comptages sur le MPL) .....	8

---

## INTRODUCTION

Plusieurs espèces de limicoles, groupe d'oiseaux spécifique des milieux humides notamment car ils se nourrissent dans les vases, sont présents dans les Antilles pendant leur période de migration. De la famille des Scolopacidés et des Charadriidés, 14 espèces sont chassables dans l'archipel guadeloupéen. Parmi elles, le Chevalier solitaire (*Tringa solitaria*) a un statut particulier puisque sa chasse est suspendue par arrêté préfectoral chaque année depuis 2012, afin de participer au maintien et à la restauration des populations. Un suivi des limicoles réalisant des haltes migratoires est donc nécessaire pour une gestion cynégétique durable.

En septembre 2011, deux Courlis corlieu (*Numenius phaeopus hudsonicus*) équipés de balises Argos, Machi et Goschen, ont été tués par des chasseurs en Guadeloupe. Cela a eu pour effet d'engendrer une véritable prise de conscience concernant les limicoles, et ce à plusieurs niveaux. Les chercheurs américains et canadiens, ainsi que les associations naturalistes ont eu un aperçu de ce que peut représenter la pression de chasse sur les limicoles en Guadeloupe : les deux seuls courlis marqués ayant fait une halte migratoire sur l'île ont été prélevés à la chasse. Puis, devant la mobilisation générale que cet événement a provoquée, notamment en raison du volet de Sciences participatives lié au suivi des individus marqués, les administrations et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Guadeloupe ont compris la nécessité de mettre en place des mesures de gestion sur les espèces de limicoles.

Depuis quatre ans, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) suit la pression de chasse sur les marais de Port-Louis (MPL) en partenariat avec la Fédération de Chasse de Guadeloupe (FDCG). Ce suivi consiste à acquérir les connaissances nécessaires pour une gestion efficace des populations d'oiseaux chassables dans l'archipel guadeloupéen. Ainsi, la fréquentation du site par les chasseurs, le nombre de coups de feu tirés et les effectifs prélevés en fonction des espèces sont des données collectées par l'ONCFS. Ce suivi fera l'objet d'une présentation propre.

Depuis 2016, cette initiative s'accompagne de comptages de limicoles les jours de non-chasse de la mi-juillet à la mi-octobre. En 2017, trois comptages sur le site de la Pointe des Châteaux, dont les salines sont propices aux limicoles, ont été ajoutés au protocole initial. Sur la base de ces observations, un nouveau protocole pourrait voir le jour pour comparer la fréquentation des deux sites.

L'occupation des différentes zones par les oiseaux d'eau est dépendante de plusieurs facteurs, dont la nourriture, la qualité de l'habitat (Fouque et Schricke, 2008) et la tranquillité du reposoir sur lequel les individus effectuent leur halte migratoire (Triplet et Le Dréan Quenec'Hdu, 2012). Une échelle limnimétrique, a donc été posée sur le Petit Marais de Port-Louis (PMPL) et le niveau d'eau a été relevé aussi fréquemment que possible lors des comptages 2017.



# MATERIEL ET METHODE DU SUIVI LIMICOLES

## A. LES SITES DE PROSPECTION

En 2017, les comptages des limicoles ont eu lieu sur deux sites : les Marais de Port-Louis (MPL) et la Grande Saline de la Pointe des Châteaux (PDC) qui recouvre une superficie de 15 ha pour 2 km de rivages.

Sur les MPL, les suivis se sont systématiquement déroulés selon un même parcours de 5,5 km de long. L'ensemble des limicoles présents sont comptabilisés sur quatre sites distincts (Figure 1) : Petit Marais de Port-Louis (PMPL) qui est divisé en deux secteurs ; « Entre deux » ; Grand Marais de Port-Louis (GMPL) ; et Prairie du Grand Marais. L'ensemble des zones de comptages totalisent une superficie de 52,5 hectares. Les comptages débutent généralement autour de 07h30 et se terminent aux alentours de 10h00, il y a cependant eu sept comptages qui ont eu lieu l'après-midi.

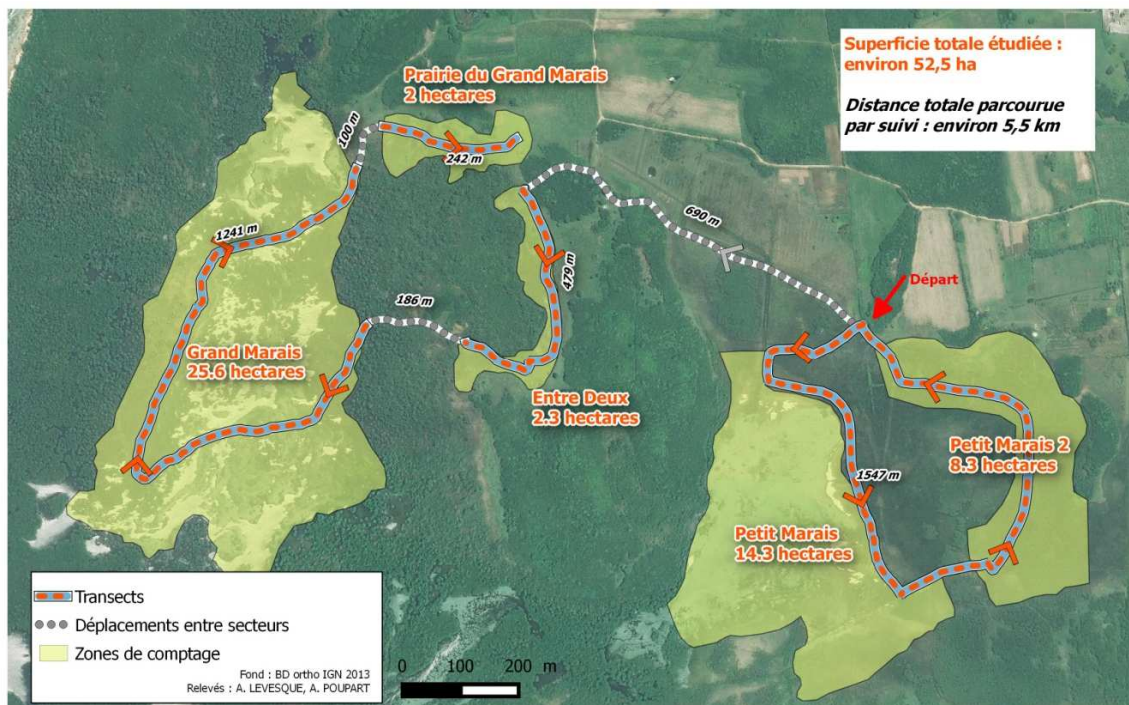


Figure 1 : Parcours et secteurs étudiés lors des comptages sur les marais de Port-Louis

## B. LES COMPTAGES

Les comptages des limicoles sur les sites du Marais de Port-Louis (MPL) ont débuté le 24 juillet et ont pris fin le 25 octobre 2017 en raison de la phénologie principale des espèces suivies. En effet, les limicoles néarctiques migrent principalement lors de cette période. Au total, 34 comptages ont été réalisés avec le même observateur principal afin de limiter les biais dus à la détection et à la détermination des oiseaux, et un ou plusieurs observateurs secondaires lors de certaines sessions (Annexe 1).

Le site de la Pointe des Châteaux a également été prospecté dans la matinée, à trois dates différentes. Bien que l'idéal soit de réaliser ces comptages les mêmes jours que ceux fait à Port-Louis, cela n'a été possible que 2 fois (le comptage du mois d'août et du mois de septembre) ; il y a en effet un décalage d'une journée entre les prospections des deux sites au mois d'octobre.

Le matériel utilisé a été une paire de jumelles Swarovsky 10X32 et une longue-vue Swarovsky munie d'un zoom X20-60. Un compteur manuel et un appareil photo Canon ont également parfois été utiles.

## RESULTATS

### A. LES COMPTAGES DES MARAIS DE PORT-LOUIS

A l'occasion des 34 comptages réalisés cette année, 82 espèces d'oiseaux ont été observées, dont 22 espèces de limicoles. L'effectif de limicoles présents est de 7082 individus avec des tailles de groupe très hétérogènes selon les espèces (Tableau 1).

**Tableau 1 : Nombre d'individus observés par espèces de limicoles sur les sites du Marais de Port-Louis en 2017**

	Espèces	Effectifs
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	1990
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	1331
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	896
Gravelot de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>	602
Bécasseau à poitrine cendrée	<i>Calidris melanotos</i>	566
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	354
Gravelot semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	278
Bécasseau à échasses	<i>Calidris himantopus</i>	260
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	214
Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>	146
Echasse d'Amérique	<i>Himantopus mexicanus</i>	126
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	107
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	40
Chevalier semipalmé	<i>Tringa semipalmata</i>	37
Courlis corlieu (hudsonien)	<i>Numenius phaeopus hudsonicus</i>	36
Pluvier bronzé (Cf. dépliant : Annexe 2)	<i>Pluvialis dominica</i>	32
Tournepière à collier	<i>Arenaria interpres</i>	26
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	25
Bécasseau d'Alaska	<i>Calidris mauri</i>	13
Maubèche des champs	<i>Bartramia longicauda</i>	1
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	1
Gravelot kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	1
<b>Total général</b>		<b>7082</b>

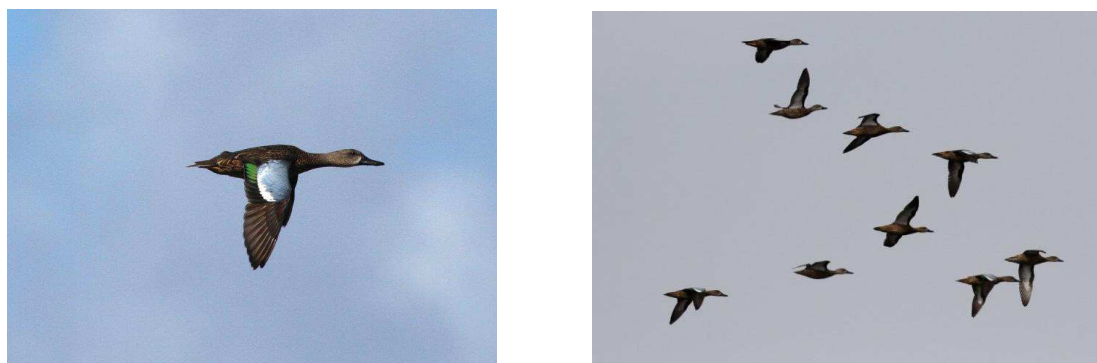


L'espèce la plus contactée a été le Bécasseau semipalmé (*Calidris pusilla*) (Figure 2a) avec 1990 individus, dont un bagué au Canada (Figure 2b) et présent pendant près d'un mois (observé pour la première fois le 27/09 et revu jusqu'au dernier comptage, le 25/10). L'espèce chassable la plus abondante sur les sites a été, quant à elle, le Petit Chevalier (*Tringa flavipes* ; Figure 2c) avec 896 individus.



**Figure 2 : (a) Bécasseau semipalmé (b) Bécasseau semipalmé bagué (c) Petit Chevalier ©Anthony Levesque**

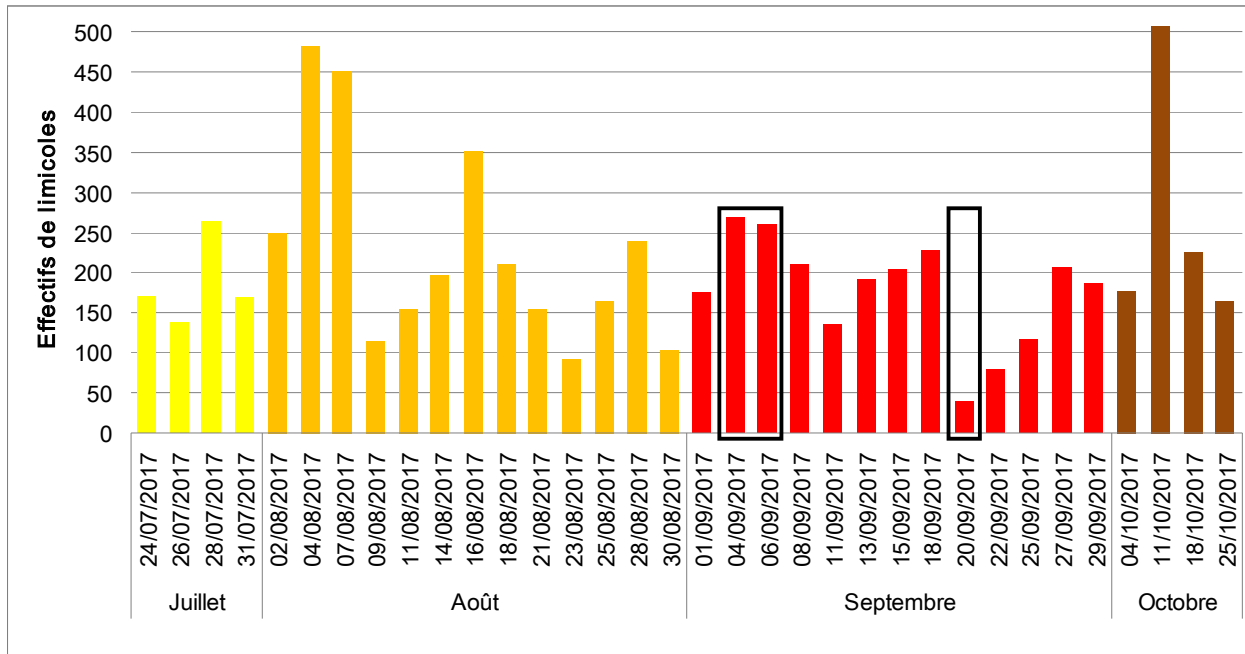
Bien que les limicoles soient l'objectif principal de ce suivi, d'autres espèces d'intérêt cynégétique sont également comptées à l'occasion comme la Sarcelle à ailes bleues (*Spatula discors* ; Figure 3) dont l'effectif s'est élevé à 43 individus, entre juillet et octobre, sur le Marais de Port-Louis. Néanmoins, cette période n'est pas la plus propice à l'espèce pour la mise en place d'un protocole scientifique.



**Figure 3 : Sarcelles à ailes bleues ©Anthony Levesque**

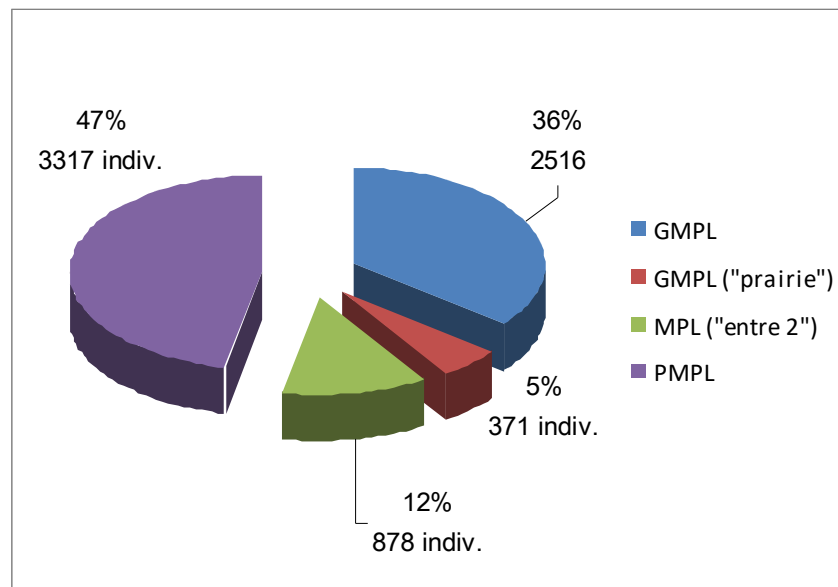


Les effectifs observés sont variables entre les différentes sessions, allant de 40 à 507 limicoles. Ces variations au cours de la saison montrent des pics de fréquentation entre début août et mi-octobre (Figure 4).



**Figure 4 : Effectifs de limicoles recensés en fonction des dates d'observations (1<sup>er</sup> encadré noir : passage des ouragans Irma et José ; 2<sup>ème</sup> encadré : passage de l'ouragan Maria)**

Les différents sites du Marais ne sont pas exploités de la même façon par les populations de limicoles : environ la moitié, soit 3317 individus, se situe sur le Petit Marais de Port-Louis (PMPL) et de nombreux limicoles (2516) se posent sur le Grand Marais de Port-Louis (GMPL) également (Figure 5).



**Figure 5 : Répartition des effectifs de limicoles sur les quatre sites du Marais de Port-Louis**

Le PMPL est aussi le site où l'échelle limnimétrique a été installée fin août. Au cours des sessions de comptages, 13 relevés du niveau d'eau ont été réalisés entre le 25 août et le 25 octobre 2017 (Figure

6). Un pic d'effectif a été observé lorsque le niveau d'eau était de 35 cm, néanmoins cette tendance n'est pas généralisable au vu des autres relevés.

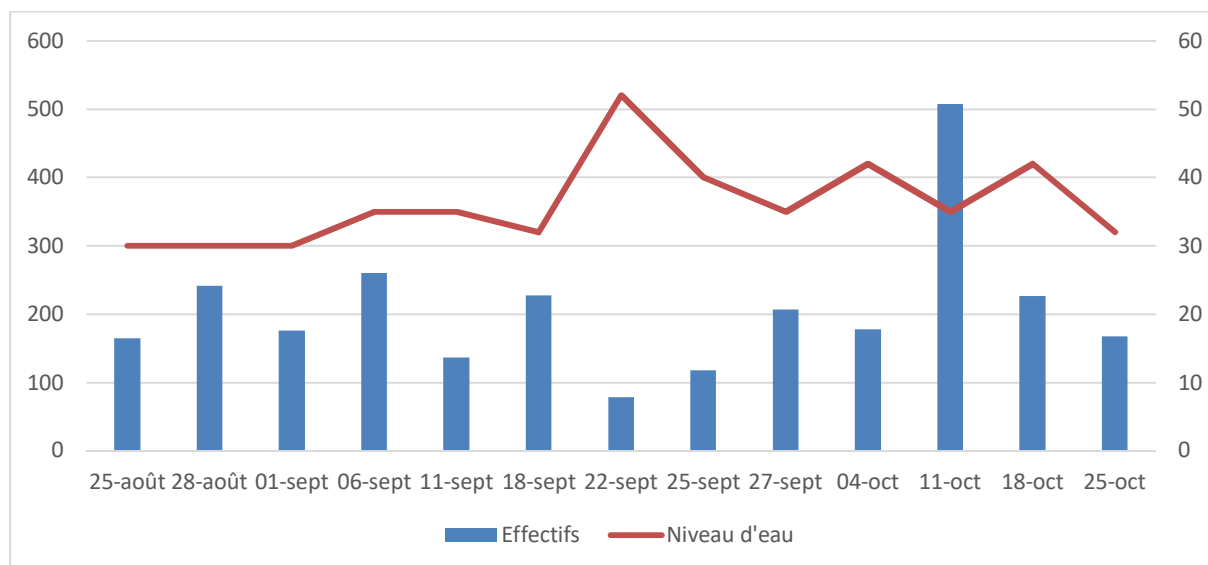


Figure 6 : Effectifs de limicoles recensés sur le PMPL en fonction de la hauteur d'eau relevée

## B. COMPARAISON DES EFFECTIFS ENTRE LE MPL ET LA PDC

Les trois comptages à la Pointe des Châteaux ont eu lieu les 30 août, 15 septembre et 3 octobre et ont permis de réaliser une comparaison entre les effectifs présents sur le Marais de Port-Louis (MPL) et la Pointe des Châteaux (PDC) à une même date (Figure 7).

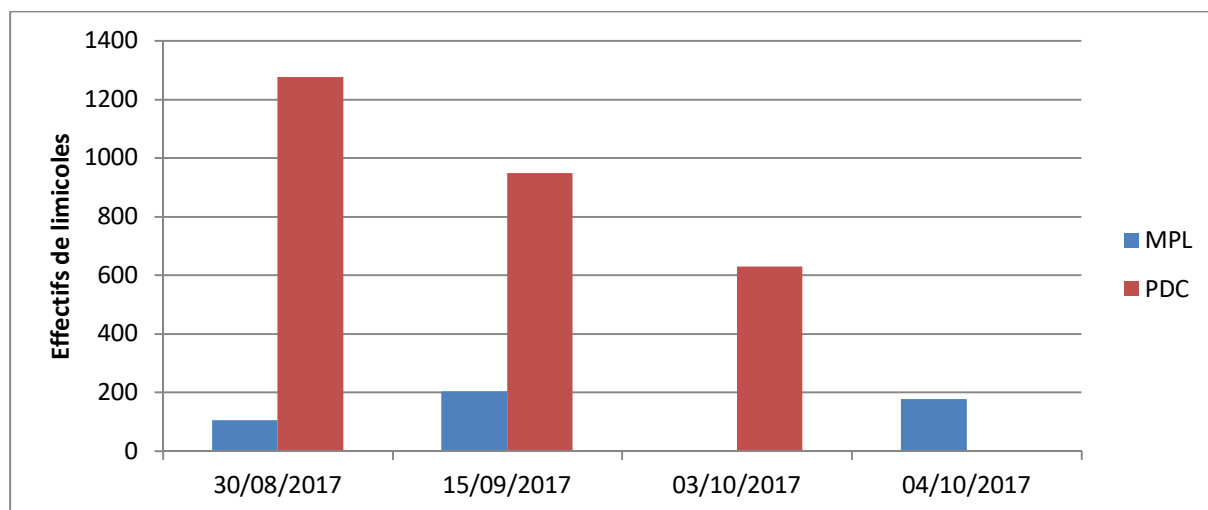


Figure 7 : Comparaison des effectifs observés à la Pointe des Châteaux et sur les Marais de Port-Louis

Les comptages mettent en évidence des effectifs nettement plus élevés sur la PDC aux dates de comptages. Une différence de la richesse spécifique est également remarquée (Tableau 2). En effet, certaines espèces de limicoles peuvent n'être présentes que sur un seul des deux sites prospectés, comme le Bécasseau sanderling (*Calidris alba*). D'autres espèces, le Tournepierre à collier (*Arenaria interpres*), le Bécasseau à échasses (*Calidris himantopus*) et le Bécasseau d'Alaska (*Calidris mauri*), n'étaient présentes que sur la Pointe des Châteaux aux dates de prospections mais ont également été recensées sur le MPL lors d'autres comptages (Tableau 2 page suivante).

Les effectifs de Bécasseaux à échasses, de Bécasseaux semipalmés et de Petits Chevaliers paraissent quant à eux particulièrement élevés sur la Pointe des Châteaux en comparaison des effectifs du Marais de Port-Louis pour une même date.

Les diptères sont une ressource alimentaire pour les limicoles, une attention a donc été portée à l'abondance particulière des mouches sur le site de la Pointe des Châteaux (Figure 8).



**Figure 8 : Mouches présentes sur le site de la Pointe des Châteaux ©Anthony Levesque**

**Tableau 2 : Comparaison des effectifs observés par espèces sur le MPL et la PDC (\*Espèce présente lors d'autres comptages sur le MPL)**

Nom commun	Nom scientifique	MPL	PDC	Total
<b>Chevalier grivelé</b>	<i>Actitis macularius</i>	16	24	40
<b>Tournepiere à collier</b>	<i>Arenaria interpres</i>	0*	89	89
<b>Bécasseau sanderling</b>	<i>Calidris alba</i>	0	131	131
<b>Bécasseau maubèche</b>	<i>Calidris canutus</i>	0	1	1
<b>Bécasseau à croupion blanc</b>	<i>Calidris fuscicollis</i>	35	35	70
<b>Bécasseau à échasses</b>	<i>Calidris himantopus</i>	0*	676	676
<b>Bécasseau d'Alaska</b>	<i>Calidris mauri</i>	0*	15	15
<b>Bécasseau à poitrine cendrée</b>	<i>Calidris melanotos</i>	21	0	21
<b>Bécasseau minuscule</b>	<i>Calidris minutilla</i>	113	185	298
<b>Bécasseau semipalmé</b>	<i>Calidris pusilla</i>	152	1065	1217
<b>Gravelot neigeux</b>	<i>Charadrius nivosus</i>	0	1	1
<b>Gravelot semipalmé</b>	<i>Charadrius semipalmatus</i>	26	71	97
<b>Gravelot de Wilson</b>	<i>Charadrius wilsonia</i>	42	25	67
<b>Huîtrier d'Amérique</b>	<i>Haematopus palliatus</i>	0	1	1
<b>Echasse d'Amérique</b>	<i>Himantopus mexicanus</i>	5	85	90
<b>Bécassin roux</b>	<i>Limnodromus griseus</i>	2	1	3
<b>Courlis corlieu</b>	<i>Numenius phaeopus hudsonicus</i>	5	0	5
<b>Phalarope de Wilson</b>	<i>Phalaropus tricolor</i>	0	4	4
<b>Pluvier bronzé</b>	<i>Pluvialis dominica</i>	3	6	9
<b>Pluvier argenté</b>	<i>Pluvialis squatarola</i>	2	20	22
<b>Petit Chevalier</b>	<i>Tringa flavipes</i>	55	411	466
<b>Grand Chevalier</b>	<i>Tringa melanoleuca</i>	3	5	8
<b>Chevalier semipalmé</b>	<i>Tringa semipalmata</i>	3	0	3
<b>Chevalier solitaire</b>	<i>Tringa solitaria</i>	2	1	3

---


## DISCUSSION

Le suivi des limicoles sur les marais de Port-Louis nous indiquent que le site a été moins fréquenté par ces oiseaux en 2017 qu'en 2016. En effet, l'année passée environ trois fois plus d'individus, soit 20 094 limicoles, ont été recensés sur les mêmes sites durant la même période (Levesque *et al.*, 2016). La diversité spécifique générale a été à peu près la même, avec également 22 espèces observées. Cependant, le Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*), la Bécassine de Wilson (*Gallinago delicata*) et la Barge hudsonienne (*Limosa haesmatica*) n'ont pas été vues en 2017 sur le site. En revanche, une Maubèche des champs (*Bartramia longicauda*), un Combattant (*Calidris pugnax*) et un Pluvier kildir (*Charadrius vociferus*) ont été découverts.

La variation de l'abondance des espèces peut être due à divers facteurs comme, la tranquillité du reposoir, la qualité d'accueil du milieu (hauteur de la végétation, hauteur de l'eau, ...) ou encore les aléas climatiques (Fouque et Schricke, 2008). En Europe, la disponibilité de la ressource alimentaire semble être le principal élément qui détermine l'abondance des espèces (Fouque et Schricke, 2008). Cette variable peut être une hypothèse pour expliquer les différences des effectifs des Marais de Port-Louis et ceux de la Pointe des Châteaux aux mêmes dates. Cela peut s'expliquer par la forte abondance de Diptères (mouches) et des Artémies (*Artemia salina*) observée à la Pointe des Châteaux. L'intérêt de la Pointe des Châteaux est d'ailleurs d'autant plus marqué si l'on compare les surfaces étudiées : 15 ha pour la Grande Saline, 52 ha pour les Marais de Port-Louis. Cela nous donne en effet une densité moyenne de 3 limicoles à l'hectare pour les Marais de Port-Louis, contre 63 pour la Pointe des Châteaux, soit un rapport de 1 à 21 (Figure 9).



**Figure 9 : Limicoles au bord de la Grande Saline à la Pointe des Châteaux**  
© Anthony Levesque



Pour 2017, au vu des ouragans assez violents qui sont passés dans la mer des Caraïbes, on peut émettre l'hypothèse que cela a perturbé la migration des espèces. En effet, *a contrario* des autres années où l'on observe un pic des effectifs fin août (Levesque *et al.*, 2016), correspondant à la phénologie des limicoles (Levesque, 2007), aucun pic n'est observé en 2017. Les pics de fréquentation observés (début août 2017 et octobre 2017) correspondent aux ordres de grandeur de 2016 (Levesque *et al.*, 2016).

Souvent associé aux aléas climatiques (Figure 10a), le niveau d'eau peut également influencer sur la présence des limicoles, des niveaux trop hauts rendent la nourriture indisponible ou modifie les ressources alimentaires (Fouque et Schricke, 2008). Les résultats de l'échelle limnimétrique (Figure 10b) ne permettent pas encore de déterminer s'il y a une corrélation entre les effectifs de limicoles présents sur le Petit Marais de Port-Louis et le niveau d'eau. Ce type de relation ne peut se constater que sur un jeu de données plus conséquent. Il faut donc relever systématiquement la valeur de l'échelle lors des comptages.



**Figure 10 : (a) Marais de Port-Louis après le passage de Maria  
(b) Echelle limnimétrique ©Alexis Pourpart**

La hauteur de la végétation est également un facteur limitant la présence des petits bécasseaux qui privilégieront des zones où elle est plutôt basse (Schricke et Valéry, 2016). Le PMPL n'était donc pas totalement propice à ce groupe d'espèces en raison de sa hauteur en herbe particulièrement élevée cette année (Figure 11). Ainsi, la gestion du site, par le fauchage ou le brûlage, pourrait être favorable nécessaire pour maximiser l'accueil des limicoles.



**Figure 11 : Herbes hautes du Petit Marais de Port-Louis**

---

## CONCLUSION

Les comptages 2017 ont tous eu lieu malgré les ouragans et ont permis de quantifier au mieux la richesse spécifique et l'abondance des limicoles sur le Marais de Port-Louis. Cette deuxième année de suivi permet d'ores et déjà de constater des fluctuations au niveau des effectifs de populations et des différences au niveau des sites propices à l'accueil des limicoles en halte migratoire. Cependant, les oiseaux ne réalisant qu'une étape dans l'archipel guadeloupéen, les effectifs sont variables et ne sont pas forcément représentatif de l'état d'une population. Il est donc important de sélectionner les critères qui rendent les zones humides guadeloupéennes attractives pour ces espèces et ainsi gérer les milieux afin de mieux conserver et protéger les limicoles.

Nous espérons que les comptages des limicoles sur le Marais de Port-Louis continueront en 2018 afin d'augmenter le jeu de données et de pouvoir tirer des conclusions robustes des observations réalisées. Associé à ce suivi, un comptage dans la même journée ou un comptage simultané sur le site de la Pointe des Châteaux permettrait de répondre à nos hypothèses sur la présence des limicoles dans notre département, notamment sur les facteurs influençant leurs choix. D'autres données peuvent être récoltées sur les sites, comme la hauteur d'eau. Les suivis doivent également permettre de relever des éléments du paysage pouvant influencer la gestion des limicoles (prédation par les mangoustes, douilles abandonnées, qualité de l'habitat, destruction d'espèces protégées...).

L'intérêt porté au groupe des limicoles est nécessaire pour une gestion adaptée des populations et leur conservation. Cependant, ils ne représentent qu'une partie d'un cortège aviaire très diversifié d'oiseaux d'eau et dépendant des zones humides (Anatidés, Ardéidés, Rallidés, Laridés, passereaux, etc.). Le suivi des limicoles, la surveillance et l'aménagement de leur milieu peut donc favoriser bien plus d'espèces que celles initialement visées.



Aigrettes neigeuses © Anthony Levesque





---

## BIBLIOGRAPHIE

- Fouque, C., Schricke, V. (2008). Gestion des mares de chasses et biodiversité. Faune Sauvage n°281 p. 4-9
- Levesque, A. (2007). Calendrier ornithologique des principaux oiseaux migrateurs de Guadeloupe. Rapport AMAZONA n°14 7p.
- Levesque A., Poupart, A., Delcroix F. (2016). Le suivi des limicoles sur les Marais de Port-Louis en 2016 (juillet à octobre) & le Tournepiere à collier *Arenaria interpres* en Guadeloupe. Rapport AMAZONA n°46 23 p.
- Triplet, P., Le Dréan Quénéec'Hdu, S. (2012). Chapitre V : Limicoles. Manuel d'étude et de gestion des oiseaux et de leurs habitats en zone côtières. p. 287-310



---

## ANNEXES

Annexe 1 : Organisation des comptages de 2017.....i  
Annexe 2 : Dépliant sur Pluvier bronzé (*Pluvialis dominica*).....ii

---

## Annexe 1 : Organisation des comptages de 2017

Date – Matin (AM)/ Après-midi (PM)	Site	Observateur(s)	Date – Matin (AM)/ Après-midi (PM)	Site	Observateur(s)
24/07/2017 – AM	MPL	AL-AP	04/09/2017 – PM	MPL	AL-AP
26/07/2017 – AM	MPL	AL-AP	06/09/2017 – AM	MPL	AL-AP
28/07/2017 – AM	MPL	AL-AP	08/09/2017 – AM	MPL	AL-AP
31/07/2017 – AM	MPL	AL-AP	11/09/2017 – AM	MPL	AL-AP
02/08/2017 – AM	MPL	AL-AP	13/09/2017 – AM	MPL	AL-AP
04/08/2017 – AM	MPL	AL-AP	15/09/2017 – AM	MPL-PDC	AL-AP
07/08/2017 – PM	MPL	AL-AP	18/09/2017 – AM	MPL	AL-AP
09/08/2017 – PM	MPL	AL-AP	20/09/2017 – PM	MPL	AL-AP
11/08/2017 – AM	MPL	AL-AP-GC	22/09/2017 – AM	MPL	AL-AP
14/08/2017 – AM	MPL	AL-AP	25/09/2017 – AM	MPL	AL-AP
16/08/2017 – PM	MPL	AL-AP	27/09/2017 – AM	MPL	AL-AP-MO
18/08/2017 – AM	MPL	AL-AP	29/09/2017 – AM	MPL	AL-AP
21/08/2017 – AM	MPL	AL-AP	03/10/2017 – AM	PDC	AL-AP
23/08/2017 – AM	MPL	AL-AP	04/10/2017 – AM	MPL	AL-AP
25/08/2017 – PM	MPL	AL-AP	11/10/2017 – AM	MPL	AL-AP
28/08/2017 – AM	MPL	AL-AP	18/10/2017 – AM	MPL	AL-AP-AD
30/08/2017 – AM	MPL-PDC	AL-AP	25/10/2017 - PM	MPL	AL
01/09/2017 – AM	MPL	AL-AP			

### **Abréviations des observateurs :**

AL : Anthony Levesque ; AP : Alexis Poupart ; GC : Georges Contejean ; MO : Marc Ortolan ; AD : Auriane Duminy

### **Abréviations des sites**

MPL : Marais de Port-Louis ; PDC : Pointe des Châteaux

## Annexe 2 : Dépliant sur Pluvier bronzé (*Pluvialis dominica*)

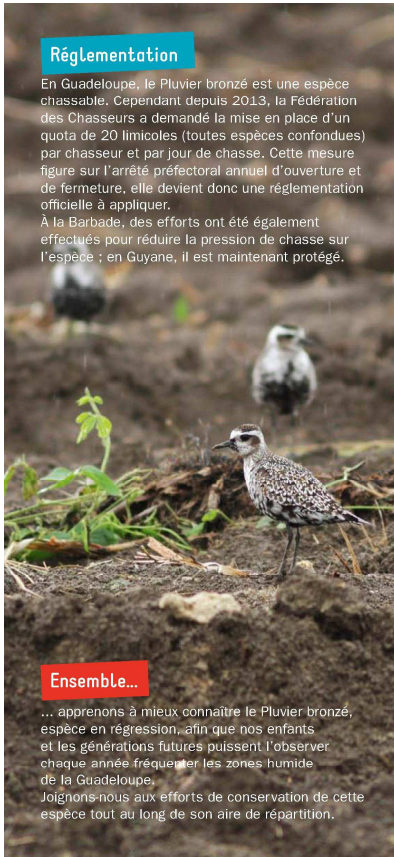
**Réglementation**

En Guadeloupe, le Pluvier bronzé est une espèce chassable. Cependant depuis 2013, la Fédération des Chasseurs a demandé la mise en place d'un quota de 20 limicoles (toutes espèces confondues) par chasseur et par jour de chasse. Cette mesure figure sur l'arrêté préfectoral annuel d'ouverture et de fermeture, elle devient donc une réglementation officielle à appliquer.

À la Barbade, des efforts ont été également effectués pour réduire la pression de chasse sur l'espèce ; en Guyane, il est maintenant protégé.

**Ensemble...**

... apprenons à mieux connaître le Pluvier bronzé, espèce en régression, afin que nos enfants et les générations futures puissent l'observer chaque année fréquenter les zones humide de la Guadeloupe. Joignons-nous aux efforts de conservation de cette espèce tout au long de son aire de répartition.







**L'observatoire des limicoles côtiers**

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a initié fin 2016 le Réseau Limicoles en Guadeloupe et sur les îles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy).

Il a pour objectif de s'appuyer sur une dynamique locale, nationale et internationale afin de concentrer les connaissances et les efforts des acteurs institutionnels et associatifs pour assurer la préservation des limicoles et de leurs habitats naturels.

Des partenariats ont été engagés avec les services américains et canadiens de la faune pour assurer une cohérence internationale ; l'Université de La Rochelle/CNRS et les Réserves Naturelles de France pour l'appui scientifique ; et les acteurs locaux pour le développement d'actions.

**Pour plus d'informations,**  
veuillez contacter l'ONCFS  
par téléphone au **05 90 99 23 52**  
ou par courriel [smpc.guadeloupe@oncfs.gouv.fr](mailto:smpc.guadeloupe@oncfs.gouv.fr)

Toutes les photographies : Anthony Levesque (anthony.levesque@wanadoo.fr)  
Conception : Vincent Lemoine (lemoine\_v@laposte.fr) - 2017

**Le Pluvier bronzé  
*Pluvialis dominica*  
en Guadeloupe**

**une espèce à surveiller !**

**Une conservation  
préoccupante**



**Répartition**

Le Pluvier bronzé est une espèce américaine qui se reproduit principalement dans le nord du continent, dans les régions arctiques et subarctiques du Canada et des États-Unis d'Amérique. Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> et début du XX<sup>ème</sup>, quelques individus semblent se reproduire dans l'Arctique russe, sur des territoires au large de l'Alaska. Son aire principale d'hivernage se situe, quant à elle, en Amérique du sud (sud Brésil, sud Paraguay, Uruguay et Argentine). Néanmoins, certains individus hivernent le long des côtes atlantiques et du Golfe des États-Unis d'Amérique, en Amérique centrale, et dans le nord de l'Amérique du Sud.

**Habitats**

Le Pluvier bronzé niche dans la toundra arctique et subarctique, et plus rarement dans la toundra des montagnes. Pendant la migration et sur les zones principales d'hivernage, il fréquente une multitude de milieux : prairies naturelles, champs de jeunes pousses, champs moissonnés ou brûlés, labours, pâturages, terrains de golf, pelouses d'aéroports, vasières, estuaires, rivages côtiers et fluviaux et plages.



**Mouvements**

Le Pluvier bronzé peut parcourir jusqu'à 30 000 km par an, il fait partie des oiseaux à très grandes migrations. Il est ainsi capable de parcourir 5 000 km au-dessus d'un océan sans se poser. Durant sa migration postnuptiale (vers le sud), une partie de la population survole l'Atlantique Ouest. En revanche, lors de sa migration pré-nuptiale (vers le nord), les individus transitent surtout par le continent. En Guadeloupe, il est commun durant sa migration postnuptiale (septembre-octobre principalement), dans les prairies rases, les champs labourés et les marais. Il y est très rare en hivernage et durant la migration pré-nuptiale.

**Carte de répartition du Pluvier bronzé**

- Aire de reproduction
- Aire d'hivernage

**Statut de conservation**

En Guadeloupe, le Pluvier bronzé est classé « proche de menacé » selon les critères IUCN. En 2015, il a été inscrit dans la liste des espèces à « préoccupation de gestion - *Management Attention* » aux USA (*U.S. Shorebird Conservation Plan Partnership 2015*) et fait donc partie des espèces « d'oiseaux à conservation préoccupante - *Birds of Conservation Concern* ». Sa chasse est interdite au Canada et aux USA depuis 1918. Les principales menaces sur l'espèce sont la perte de ses habitats, les changements climatiques, l'exposition aux pesticides dans les milieux agricoles qu'il fréquente et la chasse durant sa migration.



**Comment Le reconnaître ?**

Le Pluvier bronzé mesure de 24 à 27 cm, pour une envergure de 66 à 72 cm et un poids de 120-190 g. En plumage nuptial, sa face et sa calotte sont noires avec un bandeau blanc sur le front qui descend de chaque côté du cou ; son dos est marbré de taches de couleurs noire, blanche et bronze ; le dessous est entièrement noir intense. Lors de la migration postnuptiale, ce qui est le cas des adultes rencontrés aux Petites Antilles, le plumage est plus délavé, et le noir n'est plus intense. Ce plumage hivernal, proche de celui des juvéniles, est neutre, pas de couleur franche, la partie supérieure est de couleur brun foncé tacheté de blanc avec une poitrine gris clair. Il a également un sourcil blanc bien délimité. Chez les juvéniles, le dos est plus finement moucheté de blanc.

